FCPI Fortune 2

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Code ISIN - Part A	FR0010832451
Date d'Agrément AMF	23/02/2010
Dépositaire	Société Générale Securities Services
Durée	En période de liquidation depuis 06/2018
Taux de Réduction IR	25 %
Taux de Réduction ISF	40 %

PERFORMANCES

Valeur Initiale – Part A	100,00€
Valeur Liquidative au 31/03/2022 (I)	3,21 €
Cumul Distribution (II)	62,50 €
Valeur Liquidative recomposée au 31/03/2022 (III) = (I) + (II)	65,71€
Variation depuis la création	- 34,29 %
Variation sur le trimestre	- 2,68 %

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31/03/2022 le portefeuille est constitué de 4 sociétés (hors placement de trésorerie) valorisées ensemble à 239 K€. Aucun mouvement n'est intervenu sur ce fonds à l'occasion du 1er trimestre 2022. La valeur liquidative recomposée du fonds marque une baisse de - 2,68 %. L'évolution négative du cours de PHARNEXT (- 61,56 % hors décote d'illiquidité) impacté par le contexte en Ukraine est la principale raison de cette baisse. Nous poursuivons le processus de liquidation et procèderons à d'autres distributions au fur et à mesure des cessions.

Fondé en 2012, PAYTOP est spécialiste des services de paiement en ligne à l'international. PAYTOP offre une palette de services permettant au grand public d'envoyer de l'argent et de payer partout dans le monde, de façon simple, sécurisée, et aux meilleurs tarifs.

En 2020, la société a sécurisé un financement par emprunt de 900 K€, via un prêt garanti par l'État, 600 K€ accordé par la BPI et 300 K€ par R2J Web. De 2020 à 2021, PAYTOP a obtenu de nouveaux contrats et construit des partenariats significatifs (B2B) avec des banques dans les pays émergents tels que ECobank et Wafacash mais aussi en France avec le Crédit Agricole. En avril 2021, le Crédit Agricole devient un investisseur stratégique dans PAYTOP en annonçant son entrée au capital de la Fintech. En mars 2021, PAYTOP a réalisé une augmentation de capital de 2 M€ souscrite partiellement par le fonds Fireca.

En collaboration avec le Crédit Agricole, la société a également travaillé sur la commercialisation d'une carte prépayée pour les personnes à mobilité réduite (lancement au T1 2022), ainsi que sur la conception d'une plateforme d'émission de virements internationaux (lancements au T2 2022).

En définitive, malgré un partenariat avec le Crédit Agricole, la société reste en dessous de ses objectifs de croissance. La société peut néanmoins se reposer sur le soutien financier auprès de ces partenaires. L'année 2022 est donc un tournant décisif dans la stratégie de PAYTOP.

Co-fondée en 2007, PHARNEXT développe de nouveaux traitements ciblant des maladies neurodégénératives sévères - rares ou communes - actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Début 2020, PHARNEXT a communiqué des résultats encourageants de l'étude d'extension de Phase 3 du PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth. Ces données viennent valider et renforcer les premiers résultats obtenus lors des précédentes études cliniques aujourd'hui

En mars 2021, PHARNEXT a annoncé le recrutement du premier patient de l'essai PREMIER, qui est mené sur des patients atteints de CMT1A léger à modéré. En avril 2021, PHARNEXT a publié les premiers résultats de l'analyse intermédiaire de l'étude de Phase 3 d'extension à ce jour en cours (PLEO-CMT-FU), qui a fait suite à la première Phase 3 en double aveugle (PLEO-CMT). Ces résultats suggèrent un bon profil de sécurité et une efficacité durable de PXT3003 (Maladie

En février 2021, un nouveau financement de 11 M€ par une augmentation de capital souscrite par les actionnaires existants (6 M€) et une émission d'obligations convertibles émise auprès d'investisseurs européens (5 M€). En juin 2021, un accord de financement avec Global Tech Opportunities 13 par le biais d'un programme d'obligations convertibles pour un montant total de 81 M€ brut.

PHARNEXT et Global Tech Opportunities 13 ont conclu un accord (T1 2022), pour modifier les termes du programme de financement existant (réduisant le nombre total de tranches d'OCEANE-BSA de 35 à 12) avec l'émission des tranches 7 à 10 depuis début 2022 représentant 12 M€ (3 M€ par tranche).

En mars 2022 a eu lieu l'émission des septièmes et huitièmes tranches d'obligations convertibles pour un montant de 6 M€. Le début de l'année 2022 est aussi marqué par une réorganisation de la gouvernance de PHARNEXT avec la nomination de Joshua Schafer en tant que Président du par intérim du Conseil d'administration.

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU FONDS

LES PARTICIPATIONS

Total des participations depuis la création du Fonds Nombre de participations résiduelles		15 4
Nom	%	Secteur d'activité
РауТор	65,75 %	FinTech
Pharnext	2,69 %	BioTech
MyoPowers	5,03 %	BioTech

REPARTITION DE L'ACTIF NET

